

Lettre du représentant Rougemont, en mission près de l'armée du Rhin, qui rend compte de l'esprit public qui règne dans l'avant-garde de cette armée, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

Ignace Rougemont

Citer ce document / Cite this document :

Rougemont Ignace. Lettre du représentant Rougemont, en mission près de l'armée du Rhin, qui rend compte de l'esprit public qui règne dans l'avant-garde de cette armée, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 540;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20828_t1_0540_0000_9

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (1).

8

Les administrateurs du district de Tours continuent, avec le plus grand succès, la vente des biens des émigrés; neuf lots de ceux de l'émigrée veuve Riquetti Mirabeau le jeune, estimés 37,710 liv., ont été vendus 126,725 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (2).

[Tours, 5 germ. II] (3).

« Représentants du peuple,

Le district de Tours ne se dément pas. Plusieurs fois, il vous a instruit de ses succès dans la vente des biens des émigrés. Aujourd'hui, il vous annonce que neuf lots de biens de l'émigrée veuve Riquetti Mirabeau le jeune, estimés 37 710 l. ont été adjugés 126 725 l.; qu'il y a conséquemment un excédent de 89,015 l.

Nous ne vous traçons point ce fait sans éprouver une vive satisfaction. Salut, vénération et attachement vrai. »

Magloire LAMERCIER (présid.).

9

Le représentant du peuple près l'armée du Rhin, pour l'embrigadement, annonce qu'il a passé en revue tous les corps qui composent l'avant-garde de cette armée; il y a vu l'esprit républicain monté au plus haut période; la plus étroite intimité régnait entre le général, le soldat et l'officier. Tous se distinguent par des actes de générosité. On les voit, dit-il, allier le courage et l'humanité, secourir les pauvres et malheureux paysans de cette contrée, en partageant avec eux leurs vivres, en applaudissant cependant aux ordres rigoureux et nécessaires donnés par la Convention nationale pour l'évacuation du Palatinat.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (4).

[Schifferstadt, 2 germ. II] (5).

« Citoyen président,

Je viens de passer en revue tous les corps qui composent l'avant-garde de l'armée du Rhin, commandée par le général de division Desaix. Je me suis attaché à en connaître l'esprit, et c'est avec une vraie satisfaction que je rends compte à la convention nationale de l'union

fraternelle qui y règne. On remarque partout que l'esprit républicain y est monté au plus haut période; le soldat, l'officier et le général, confondus ensemble dans les plus courts intervalles de repos se rassemblent, et vivent dans la plus étroite intimité.

La confiance la plus grande et la plus réciproque unit le soldat et l'officier aux généraux, et nous présage des succès. Les uns et les autres brûlent d'envie d'attaquer l'ennemi et d'anéantir les vils satellites des despotes coalisés contre notre sainte liberté.

Mais, Citoyen président, des faits tout à fait généreux et non moins grands, tels qu'il n'y a que des républicains qui peuvent les sentir, sont ceux auxquels l'âme sensible de nos braves défenseurs s'abandonne tous les jours, on les voit, alliant le courage et l'humanité, secourir les malheureux paysans de cette contrée en partageant avec eux leurs vivres; le tout cependant en applaudissant aux ordres aussi rigoureux que nécessaires, que la Convention a donné pour l'évacuation du Palatinat.

Tel est, citoyen-président, l'empire des vertus républicaines qui, dans les combats, font de nos soldats autant de héros, et dans le calme les rappellent au devoir sacré de l'humanité. Quel contraste de cette conduite avec celle de ces vils satellites qui souillant la terre sainte de la liberté, n'ont connu que le carnage et le pillage, se faisant un plaisir de s'abreuver du sang des malheureux, et renchérissant sur tous les crimes et les horreurs connues jusqu'ici, en massacrant les mères défailantes, tenant leurs enfants dans leurs bras, par l'espérance qu'elles avoient de fléchir leur cruauté !

Telle est la conduite des uns et des autres que l'Europe un jour désabusée et rendue à la raison est appelée à juger ».

ROUGEMONT.

10

Le citoyen Bugniet, architecte, créancier de Commune-Affranchie, d'une somme de 61,604 liv., pour différens travaux faits pour cette commune, adresse les états et pièces justificatifs de ses créances, et fait don à la République de ce qui lui est dû pour raison desdits états, avances, déboursés, honoraires et frais de modèle.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (1).

11

La citoyenne Percy, veuve de Marc Bideren, ancien capitaine au régiment de la marine, demeurant à Monflanquin, département de Lot-et-Garonne, offre à la nation, pour les frais de la guerre et jusqu'à la paix, la pension de 250 liv. qui lui a été accordée, ainsi que des arrérages qui lui sont dus depuis 1790.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (2).

(1) P.V., XXXIV, 237.

(2) P.V., XXXIV, 237.

(1) P.V., XXXIV, 236. Bⁱⁿ, 10 germ.; *Débats*, n° 558, p. 177.

(2) P.V., XXXIV, 237. *Mon.*, XX, 88; Bⁱⁿ, 10 germ.; *Débats*, n° 561, p. 238; *J. Sablier*, n° 1226.

(3) C 298, pl. 1036, p. 13.

(4) P.V., XXXIV, 237. *Audit. nat.*, n° 553; *Ann. patr.*, n° 453; *C. Eg.*, n° 589; Bⁱⁿ, 9 germ.; *F.S.P.*, n° 270; *J. Sablier*, n° 1226; *Mon.*, XX, 83; *M.U.*, XXXVIII, 156; *Débats*, n° 556, p. 141; *J. univ.*, n° 1588; *J. Mont.*, n° 137; *Rép.*, n° 100, p. 400.

(5) Bⁱⁿ, 9 germ. Reproduit dans AULARD, *Recueil des Actes...*, XII, 119.